B.V.F.D.
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
AVOCATS CONSEILS
EN DROIT DES SOCIETES ET EN DROIT FISCAL
L'ARCHE • 145, rue de la Montat • Accès 5 à 9 • allée du Pont de l'Ane
BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02
Tél : 04 77 21 08 88 • Fax : 04 77 38 88 83
e-mail : bv@bertheasvitrolles.com . wwwbertheasvitrolles.com

2008 B 766

DEPOT R.C.S. N°
-502100929
TRIBUNAL DE COMMERCE - ST ETIENNE

MD CONSEIL ET PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 91, Cours Fauriel, Résidence Beau Site
42100 SAINT ETIENNE
479 619 454 RCS SAINT ETIENNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 23 DECEMBRE 2009

L'an 2009, le 23 Décembre,

Monsieur Michel DULAC, demeurant 91, cours Fauriel Résidence Beau Site 42100 SAINT ETIENNE

Associé unique de la société MD CONSEIL ET PARTICIPATIONS,

A pris les décisions suivantes :

- Modification exceptionnelle de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, décide de fixer exceptionnellement la date de clôture de l'exercice social en cours au 30 Septembre 2010 et de prolonger de 9 mois l'exercice en cours, qui aura ainsi exceptionnellement une durée de 21 mois.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'Associé unique décide de modifier l'article 16 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 16 – EXERCICE SOCIAL

Le texte de cet article est supprimé et remplacé par le suivant :

« L'exercice social commence le 1er Octobre et se termine le 30 Septembre de l'année suivante. »

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE DE SEANCE

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Michel DULAC

MD Conseil&Participations
sas au capital de 37 000 € Le Beau Site
91 Cours Fauriel 42100 Saint-Etienne
tél 0951 903 484 - fax 0956 903 484
SIRET 479 619 454 00032